Villiers-le-Bel:

En mai, une ville qui bouge avec et pour vous!

EMPLOI

Jeudi 15 mai

Forum de l'emploi Co-organisé avec la RATP (Espace Marcel Pagnol)

SPORT

Samedi 17 mai

Inauguration du Gymnase Didier Vaillant (rue Nikki de Saint-Phalle)

CULTURE

Du 16 au 18 mai

Festival Of Duty
Battles chorégraphiques de hip-hop
(Maison Jacques Brel)

ANIMATION

Mercredi 28 mai

Thé dansant (Espace Marcel Pagnol)

Une remarque, une problématique?

Contactez votre élu de quartier (*Géraldine Medda* sur gmedda@ville-villiers-le-bel.fr ou 01 34 29 28 00) ou votre Chargée de développement local (*Martin Maingourd* sur mmaingourd@ville-villiers-le-bel.fr ou 06 87 34 16 96).

Vous avez une idée?

Vous avez l'envie de mener une action de solidarité, de favoriser le vivre ensemble, d'améliorer le cadre de vie, de développer des actions citoyennes ou de favoriser la prévention ? La Ville a mis en place plusieurs dispositifs pour vous aider à financer votre projet : le *Fonds de Participation des Habitants*,

le *Fonds d'Initiative Associative* ou le *Budget autonome*, destiné aux Conseils de quartier. Renseignements sur www.ville-villiers-le-bel.fr





Un environnement de qualité

- Les travaux de **déconstruction** se poursuivent : ce sera le cas des 18 logements du 5 allée DLM (bâtiment n°2 sur notre photo), à partir de cet automne. Ces déconstructions permetttront d'aménager la future voie du Bus à haut Niveau de Service, mais aussi de créer une rue pour désenclaver le quartier
- CDC Habitat prévoit des travaux de **résidentialisation** prochainement. Une réunion publique d'information devrait avoir lieu avant l'été. Ces opérations se poursuivent également du côté des copropriétés. Après le Pré de l'Enclos 1, le Pré de l'Enclos 2 et les Charmes seront concernées.



Améliorer votre cadre de vie

- Une **cour oasis** va voir le jour dans l'école Ferdinand Buisson. Comme à l'école de la Cerisaie, ce sont les enfants qui définieront les équipements!
- La **régie de quartier** travaille au quotidien pour votre cadre de vie : nettoyage des voiries, ramassage des encombrants, mais aussi conciergerie solidaire à destination des habitants (ménage, petit bricolage)... Son plus : tous ses salariés sont Beauvillésois et bénéficient ainsi d'une aide à la reconversion et à la formation.
- La **Charte éco-quartier** a été signée il y a quelques jours. Une labellisation qui affiche une ambition environnementale forte pour DLM, symbolisée par l'aménagement de nouvelles sentes piétonnes dans le quartier.
- La vidéo-verbalisation va permettre de lutter contre les stationnements dangereux ou gênants en les sanctionnant directement, pour favoriser un meilleur partage du quartier entre tous les usagers. Le nouveau poste de police municipale, inauguré le 8 avril, permettra une meilleure coordination et des conditions d'accueil optimales.



De meilleurs services pour vous aider

- La Maison des Femmes assure un accompagnement global des femmes sur les questions d'accès aux droits et aux soins, d'insertion ou de parentalité.
- Le nouveau **CCAS** ouvrira ses portes début juin. Un lieu d'accueil plus grand et plus confortable installé dans l'ancienne Trésorerie.
- La Mairie dispose désormais d'une **permanence France Service**, qui vous permet d'effectuer directement vos démarches auprès des principaux organismes de service public.

Le **futur centre de maintenance RATP** est destiné à accueillir des bus écologiques non-polluants. Un forum de l'emploi, co-organisé par la RATP et la Ville, aura lieu le 15 mai.

La Ville à vos côtés

- Aux côtés des jeunes : Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Ville peux vous aider : dans vos études ou votre formation (Bourse Bâtis ton avenir), pour votre insertion professionnelle (Bafa citoyen ou Opération jobs d'été) ou dans votre vie quotidienne (Bourse au permis). Renseignements auprès du PIJ.
- Aux côtés des seniors : Que ce soit pour votre bien-être, vos loisirs ou l'aide au maintien à domicile, de nombreux dispositifs ont été mis en place par la Ville pour aider les seniors : animations et ateliers, repas (en portage à domicile ou au foyer Raymond Labry), navette, conciergerie solidaire... Les retraités disposent même d'une instance pour les représenter, le Conseil des Sages. Renseignements auprès du CCAS.
- Aux côté des habitants : La Ville va allouer un budget autonome de 75 000 euros aux Comités de quartier. Ceux-ci pourront financer des projets pour enrichir votre cadre de vie.

